

En vacance comme en travail les cigares
DIXIE ET CAMILLO
sont agréables

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

En vacance comme en travail les cigares
DIXIE ET CAMILLO
sont agréables

Vol. 2—No. 10—Québec, 31 Août 1907.

Abonnement : \$1.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'Annonces : 1er insertion 10c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.

Imprimé par la Compagnie Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



JOUR SINISTRE

L'une de ces calamités qui épouvantent l'humanité tout entière, la plus grande catastrophe de son espèce depuis l'effondrement foudroyant de 13 arches du Pont du Tay avec tout un train de chemin de fer en 1879, vient de fondre sur Québec.

Judi le 29 août, à 5 h. 30 de l'après-midi, sans avertissement au préalable, toute la partie construite du cantilever du Pont de Québec du côté sud du St-Laurent, s'est écroulée en l'espace d'une demi-minute, entraînant avec elle un train de travail chargé de matériaux, et environ 75 pauvres ouvriers de la Phoenix Bridge Co., avec le chef contremaître M. Yanson et l'ingénieur Birks.

Un bruit de tonnerre, — quelques-uns crurent à une explosion de dynamite, d'autres à un tremblement de terre, — puis un craquement immense, un léger nuage de poussière d'eau au-dessus du fleuve, et ce fut tout.

A ce fracas succéda soudainement un grand silence, l'une lugubre majesté, le premier mouvement de stupeur, de recul devant une horreur ; mais bientôt éclatèrent de toute part les cris de détresse et d'affolante douleur que ne devaient plus interrompre que la mort ou l'épuisement.

Nous avons été témoin oculaire de la catastrophe ; nous y avons même échappé par pur hasard. Quelques minutes auparavant, nous étions sur le tablier du Pont, sur le train même de construction qui a descendu avec le reste ; cinq minutes auparavant, nous serrions la main à deux des victimes.

L'instant précédent, le Pont se dressait dans toute sa beauté ; tout cela avait disparu en un clin d'œil ; à la place, un grand vide, un fond de nuages d'automne voilant tristement le coucher du soleil.

Était-ce l'écrasement de toutes nos espérances, la ruine de Québec ? Non. Nous remercions M. Borden, le chef de l'opposition, de sa déclaration qu'il faut à tout prix terminer l'entreprise, et nous sommes certains que ce fut aussi la première pensée de sir Wilfrid au même moment.

Mais d'abord songeons aux lamentables victimes, aux innombrables désespoirs qu'elles laissent sur terre. Nous n'oublions jamais le spectacle de ces groupes de femmes tragiques et d'enfants désolés qui se pressaient autour d'elles. L'une de ces malheureuses fendait l'air de ses cris, répétant avec des regards d'une fixité effrayante : J'ai onze enfants, monsieur !

Soyons grands comme nos malheurs. Il y aura sans doute une souscription publique de secours. Inutile de dire que la Vigie ouvre une liste dès aujourd'hui.

Pureté électorale "Clean politics"

Comme en 1904, M. Borden, le chef de l'opposition à Ottawa, prêche la pureté électorale et la "clean politics."

Nous allons voir, si ses sentiments aujourd'hui sont à la hauteur de ses actes d'il y a trois ans, quelle confiance le peuple peut avoir dans l'évangile du chef conservateur.

Revenons donc à 1904 et citons ce qui s'est passé alors d'après les lettres et dépositions produites sous serment devant la cour.

1o. Le 26 août 1904, M. L. P. Pelletier, qui vient de démissionner comme organisateur en chef pour ne garder de contrôle que sur le district de Québec, écrit à M. McNab du Star qu'il a dépensé \$900 de plus qu'il n'a reçu, que M. Borden lui a dit que quelque chose serait envoyé pour que tout aille bien dans le district, mais qu'il n'a encore rien reçu. (Exhibit 2.)

2o. Interrogé par M. Pelletier, M. Graham affirme et réaffirme que M. Pelletier a reçu directement \$10,381 et le comité nommé par M. Pelletier \$19,000, soit \$29,381.

M. Graham déclare en outre qu'il a payé ces sommes de son argent, de ses ressources personnelles sans avoir recours aux fonds du parti.

Enfin, dans le même interrogatoire, M. Graham nous fait voir la machine électorale à l'œuvre d'après les directions de M. Borden lui-même.

Il y avait à Ottawa un comité parlementaire dont M. McNab du Star était le représentant à Montréal, et voici ce que dit M. Graham dans sa déposition :

"Vers le 24 octobre (23 ou 24 octobre), j'ai reçu une lettre de M. Borden le chef me disant que les argent d'élection ne devaient pas être dans les mains de personnes... (je ne saurais citer exactement ses mots) ; que les argent d'élections ne devaient pas être déposés dans les mains des hommes du parti dans la vie publique, ou d'autres expressions de ce genre et qu'il valdrait mieux avoir dans chaque province des particuliers désignés dans chaque endroit et acceptables par le parti. J'ai envoyé une copie de cela aux différentes provinces auxquelles j'ai fourni de l'aide.

Q. Avez-vous mentionné le nom de M. Borden à M. Pelletier ?

R. Je le pense.

Q. Vous ne voudriez pas le jurer ?

R. J'en suis presque positif parce que je sais que je l'ai fait dans tous les autres cas, et je ne vois pas de raison pour ne pas l'avoir fait dans celui-ci. Je suis aussi positif de ceci qu'un homme peut l'être. La même lettre d'instruction a été envoyée à toutes les provinces à qui j'ai fourni de l'aide.

Q. Quelle affaire a le nom de M. Borden à être associé aux comités ?

R. A quoi ?

Q. Au comité en question ?

R. M. Borden a demandé que l'on nomme des personnes acceptables aux amis de chaque localité."

Ainsi, voilà.

M. Pelletier nous dit que M. Borden lui a promis quelque chose pour faire marcher les affaires dans le district pendant les élections de 1904.

M. Graham a payé seul de sa poche \$29,381 pour le district de Québec où les conservateurs avaient des candidats fortunés comme M. Forget et les frères Price.

M. Graham nous rapporte les instructions données par M. Borden lui-même pour la répartition des fonds. Il ne s'agit plus simplement de noms de guerre de comité parlementaire d'Ottawa, mais de comités locaux composés d'hommes en dehors de la politique active et qui seraient chargés de faire la "bedside business" ou si vous aimez mieux de passer l'eau bénite conservatrice.

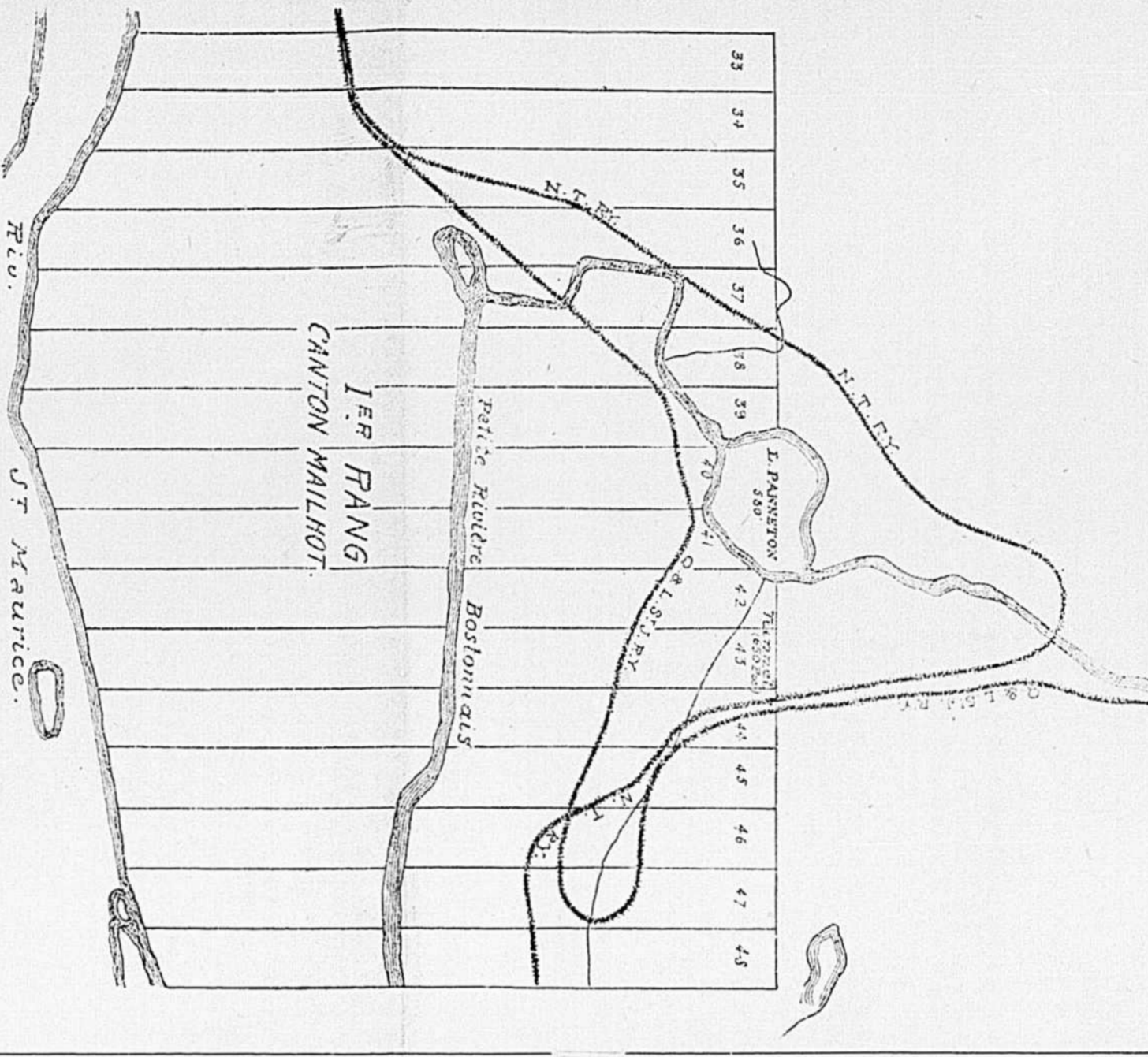
Il ne fallait pas agir au grand jour, l'œuvre de corruption devait se perpétrer en tapinois dans toutes les provinces, et cela, c'est M. Graham qui le dit sous serment, sur les instructions contenues dans une lettre de M. Borden, chef conservateur, en date du 23 ou 24 octobre 1904.

Inutile, n'est-ce pas ? de faire des commentaires ; la vertu farouche de M. Borden s'est révélée dans toute sa sincérité.

Y croira qui pourra.

Fumez et chiquez
PETIT RUBIS

Le Fer à Cheval de la Tuque



Avez-vous vu le Fer à Cheval ? Si vous n'avez pas vu le Fer à Cheval, il faudra voir le Fer à Cheval, car déjà dans une partie du pays, il n'y a rien comme le Fer à Cheval, et le rayonnement de sa renommée s'élargit à vue d'œil. La Vigie, qui voit de loin, se flatte d'en apporter la primeur à Québec.

Nos concitoyens avaient bien entendu parler, plus ou moins vaguement, des travaux énormes en cours d'exécution dans le haut St-Maurice, à quelque 120 milles au nord-ouest de Québec. Mais parlons de la plupart ne connaissent pas encore le Fer à Cheval.

Ils savent une chose ; c'est que le chemin de fer du Lac St-Jean (aujourd'hui fondu dans le Canadian Northern) avait pris les devants

meux Fer à Cheval. Le fruit de ce dernier croisement est une merveille, qu'on verra voir de très loin.

LES ABORDS DU FER À CHEVAL.

Mais, avant d'en tenter la description, disons comment on y arrive par les moyens actuels de transport. A 79 milles de Québec, un peu au-delà des stations de pêche Talbot, Laurentides et Miquick, le chemin de fer du lac St-Jean a établi dans un joli endroit entouré de hauts rochers boisés le point de départ de son embranchement de la Tuque. De là, la nouvelle ligne s'écarte de la ligne principale par la pittoresque vallée de la Jeannotte, dans un dédale de montagnes. Un peu plus loin à l'ouest, la nature est

collines boisées faisant tribune dans ce Colysées bizarre, et les terrassements en sable du Transcontinental avec leurs camps de terrassiers, les bungalows et tentes d'ingénieurs, où grouille toute une population, évalué dans le moment à 1200 travailleurs. C'est là le fameux Fer à Cheval.

EST-CE UNE FANTAISIE D'INGÉNIEURS ?

Si la nature a fait des frasques dans ce coin de notre Suisse bascanadienne, au premier coup d'œil on serait tenté de croire que le génie civil a voulu lutter d'excentricité avec elle. Mais non, ce n'est pas un spectacle, pour le simple plaisir des yeux, que les ingénieurs des deux chemins de fer ont voulu organiser ; ce chassé-croisé des deux lignes ser-

ment pour se séparer un peu plus haut, en rase campagne, à un mille environ des bords du St-Maurice. Le Transcontinental va plusieurs milles plus haut traverser la rivière Croche et le St-Maurice pour prendre sa course vers l'Ouest jusqu'au poste de la Baie d'Hudson au lac Weymontachène, où ses ingénieurs sont en train de localiser le tracé définitif. Le chemin de fer du Lac St-Jean a pour destination première la chute de la Tuque, énorme pouvoir d'eau dont la tête est à une couple de milles du village actuel de la Tuque. C'est là que la Compagnie industrielle de Québec et du St-Maurice, qui a récemment acquis une couple de mille acres de terrain jusqu'ici inexploité, établira des usines de premier ordre, renouve-

mise en exploitation de la Compagnie industrielle de Québec et du St-Maurice. Tout cela passe par la Jonction de la Tuque, devenue instantanément l'une des plus vivantes stations de la ligne. Par là passent hommes, chevaux, matériaux, provisions ; c'est une allée et venue continue. On se croirait dans un des grands mining camps du Far West de jadis ; point d'observation superbe pour eux qui regardent au côté pittoresque des choses, pour les romanciers avides d'études de mœurs et d'émotions. Le jour même où nous passions par là, l'un des médecins du Transcontinental ramenait à Québec le cadavre d'un pauvre terrassier tué par accident ; quelques jours auparavant, il y avait eu fixe, un homme avait reçu une balle de revolver à travers le ventre ; heureusement il en relèvera, c'est un chagard, il a trouvé le fer à cheval. C'est encore là qu'eut lieu une explosion de dynamite, fatale à plusieurs. Chaque jour amène ses sensations dans cette fourmilière où l'on parle toutes les langues, où l'immigration jette beaucoup d'Italiens, de Danois, de Suédois, etc., hommes, femmes et enfants. L'ouvrage est rude, mais les salaires sont bons ; en chemin de fer, les terrassiers et charretiers se vantent de leurs gains inespérés.

Quelle aubaine pour le pays que ces immenses travaux, que cette mise en œuvre de forces naturelles jusqu'ici inaccessibles et improductives ! Les témoins oculaires de cette fièvre de grand progrès se disent en riant que tout cela vaut bien les déclamations à la Bourassa et les grosses farces à la Landry. Nous avons des gouvernements d'action ; la critique est toujours besogne facile, les actes sont la meilleure réponse à lui opposer.

On admire surtout l'activité méthodique de la Commission du Transcontinental, sous l'énergique direction de son président l'hon. S. N. Parent. Que des travaux d'aussi colossales proportions puissent être poussés avec une pareille célérité, cela tient du merveilleux ; évidemment, dit-on, la tête est solide et le bras robuste ; il y a de l'ordre et du muscle.

JOLI VOYAGE À FAIRE

Quelques mots à l'intention des promeneurs. Le voyage de la Tuque n'est pas encore un pique-nique de famille ; mais pour monsieur seul, avec une bonne chemise de flanelle et bien botté, c'est parfait. La canne de pêche et les mouches à truite sont aussi de mise, car les eaux poissonneuses abondent sur la route. Dans le pur éther des montagnes, la joie de vivre est double.

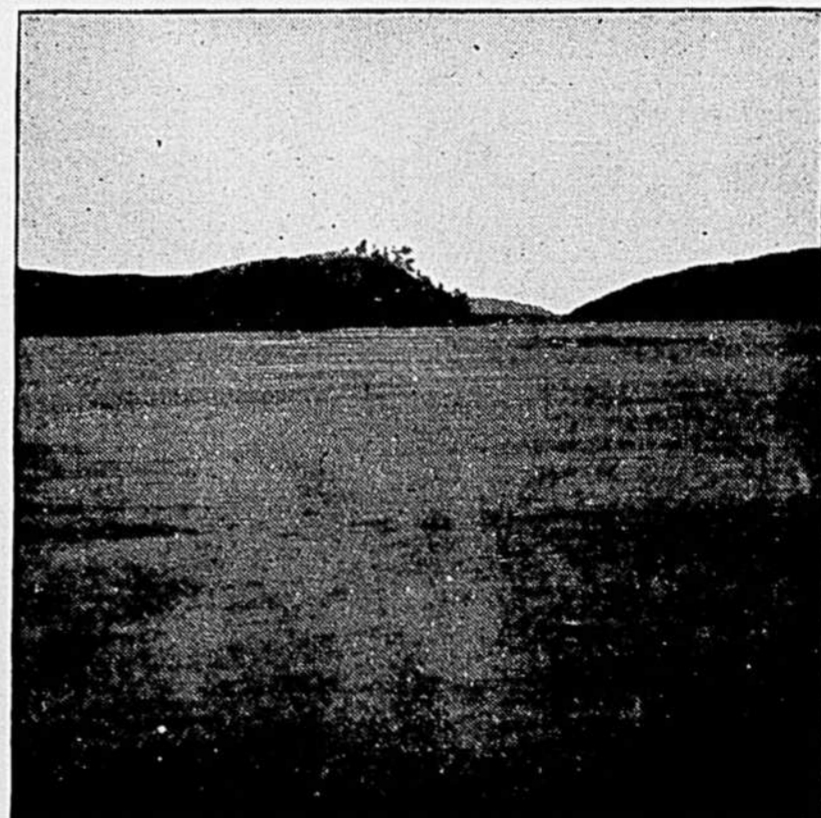
La compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean a eu l'excellente idée de construire une spacieuse station à la Jonction de la Tuque et d'en aménager le haut en chambres et table d'hôte. Il faut joliment marcher pour trouver plus aimable hôtesse que Mme Dupuis, la maîtresse de l'établissement ; propreté exquise, bonne table, service attentif, on ne trouve guère mieux en ville. Il y a aussi un spacieux hôtel à l'autre bout du chemin, sur les rives sablonneuses du St-Maurice. Nous conseillerons seulement aux voyageurs de ne pas pousser leur curiosité jusqu'au bord des escarpements qui bordent la rivière ; ce gazou est un perfide, il surplombe souvent l'abîme, miné par en dessous. On parle des sables de la mer ; ce n'est rien auprès de ceux du St-Maurice. Au moindre vent, on se croirait au Sahara. Quels sables, grands dieux !

Quant aux communications d'une Tuque à l'autre, entre le Jonction et le St-Maurice, sans reproche on pourrait les améliorer. Le malheur est qu'elles sont encore aux mains de l'entrepreneur, un brave homme qui pourrait un peu mieux concilier le confort des voyageurs avec ses intérêts. L'unique train qui circule sur cet embranchement de quarante milles est un train de construction, exposé à stopper ici et là, on comprend ça. Ce que nous comprenons moins, c'est l'idée de partir à 1 heure après minuit pour commencer la journée de travail à 7 h. du matin, quand le trajet complet s'accomplit en trois ou quatre heures. Si c'est pour le plaisir de déranger tout le personnel de la station, c'est on ne

(Suite à la 4e page.)



MONTAGNE DE LA TUQUE.



BAIE PLAMONDON, au-dessus de la chute d'eau de la Tuque

en poussant hardiment une pointe dans la direction de la Tuque, terminée par des ombellifères plus gracieux. Mais le zigzag de la voie ferrée va bientôt recommencer ; elle contourne pendant plusieurs milles les rives boisées du grand lac Waygamak où s'élève une imposante maison de club de pêche et de chasse, puis s'emboîte dans de nouveaux défilés, le long de nouveaux torrents ; c'est l'approche des bords escarpés du St-Maurice. Mais la Tuque du St-Maurice n'est pas une coiffe ordinaire ; elle est haut juchée. L'embranchement du chemin de fer du lac St-Jean y arrive par ascension ; le Transcontinental, déjà habitué à ces hauteurs après avoir longé le St-Maurice, y procède par déclivité. Ce mouvement inverse s'opère dans un gigantesque amphithéâtre de montagnes, ayant pour parterre un lac dormant (le lac Panneton), des marais, des

montagnes était une nécessité, pour obtenir les rampes les plus douces en vue de l'énorme trafic qui s'y fera bientôt. Joujou dispendieux, mais inévitable. On dit qu'un bon million va y passer.

Qu'on étudie la carte ci-dessus. Le chemin de fer du Lac St-Jean arrive de l'Est, fait un crochet au Sud, puis remonte vers le Nord jusqu'à son point de ralliement avec l'autre ligne. Le Transcontinental entre dans le Fer à cheval par le Sud-Ouest, passe par-dessus l'autre chemin de fer, le longe en sens inverse sur un parcours d'un mille et demi, traverse la petite rivière Bostonnaise, coupe un énorme rocher par un tunnel de 650 pieds (presque entièrement percé), puis tourne au Nord-Ouest sur le versant opposé de la montagne, et sort enfin du Fer-à-Cheval par une tranchée géante où les deux lignes se fusion-

lant le miracle de Grand'Mère et de Shawinigan par la fondation d'une ville en quelques mois. Le "bout du fer" est à l'heure qu'il est à un mille à peine de la résidence 26 des ingénieurs du Transcontinental, sur le côté qui domine le St-Maurice ; c'est une question de quelques jours pour y arriver en chemin de fer.

UNE FOURMILIÈRE

M. B. Bourgeois, l'ingénieur divisionnaire du Transcontinental, a ses quartiers généraux en cet endroit. M. Jacquemart, ex-avant ingénieur de M. Henri Menier à Anticosti, est l'assistant-ingénieur du chemin de fer du Lac St-Jean, sous les ordres de l'ingénieur en chef A. E. Doucet. En attendant que les trains puissent circuler sur le Transcontinental de Québec à la Tuque, c'est le chemin de fer du Lac St-Jean qui fait le transport des matériaux pour l'autre ligne ; il aura ensuite le trafic de la

Dernières résistances des mandarins

II

Nous ne voyons que deux manières d'expliquer l'indifférence que professent à l'égard des "professions usuelles" les partisans de l'aristocratie intellectuelle dans notre province. Les transformations matérielles de l'humanité ont été si rapides depuis quelques années, sans doute, que ces idéalistes méconnaissent encore la place que le commerce et l'industrie ont conquise dans les sociétés modernes, les services qu'ils peuvent rendre, l'estime dont le grand industriel et le commerçant honnête y sont entourés, ou bien, effrayés par les arrêts sévères que quelques contemporains ont prononcés et prononcent encore contre l'industrialisme, ils redoutent peut-être pour la race française en notre pays les dangers d'une civilisation utilitaire poussée à l'excès. Nos rapports avec les classes commerciales nous ont formé une mentalité qui ne nous permet pas de partager ces craintes des intellectuels.

A moins d'avoir les yeux fermés à la lumière, l'on ne peut nier que l'industrie et le commerce sont, de plus en plus, deux facteurs indispensables de la vie sociale dans le monde civilisé. Ils répondent à des besoins permanents de l'humanité. Plus que jamais, sans laisser mettre en doute la nécessité primordiale d'une agriculture prospère à la base de toute nation puissante, il faut connaître aujourd'hui tout le prix d'une industrie vivace et d'un commerce actif, à la fois entreprenant et avisé.

Avec les nouveaux moyens de transports et de communications, chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphe, électricité, etc., le commerce s'est élargi et transfiguré. Ceux qui méprisaient jadis le marchand assis derrière son comptoir, l'artisan obscur dans son modeste atelier, ne peuvent plus aujourd'hui traiter comme une quantité négligeable le moderne capitaine d'industrie, le roi du commerce qui commandent à des milliers de bras et manient des millions.

La transformation économique a été si rapide que les idées n'ont pas encore eu le temps de la suivre, et les ouvrages récents de Roosevelt et de Carnegie ont été pour le grand nombre une révélation. On ne soupçonnait pas que les grandes qualités manifestées autrefois sur les champs de bataille et dans la conduite des peuples pussent trouver aujourd'hui à se déployer dans le domaine immense du commerce et de l'industrie.

C'est ce retard des idées sur les faits qui explique la lenteur du développement commercial en certains pays, car tous n'ont pas marché du même pas. Les précurseurs ont toutefois été récompensés par l'avance qu'ils ont prise sur leurs concurrents.

Aujourd'hui, sur presque tous les coins du globe, la lutte est économique autant que politique et, sur l'un comme sur l'autre terrain, la victoire appartient au mieux informé, au plus instruit, au mieux armé. Aussi toutes les nations rivalisent-elles d'émulation pour fournir à la jeunesse des armes pour les terribles mêlées de l'avenir. Celles qui, auparavant, croyaient orgueilleusement être trop supérieures pour avoir besoin de s'intéresser à l'enseignement commercial en reconnaissent aujourd'hui l'urgence nécessaire, et font les plus grands efforts pour rattraper le temps qu'elles reconnaissent avoir perdu; les autres, qui sont conscientes de la puissance qu'elles y ont puisée, en poursuivent le perfectionnement et l'achèvement. On pourra juger des progrès que cet enseignement ne cesse d'accomplir en lisant l'exposé qu'en a fait M. Jacques Siegfried dans la Revue des Deux Mondes, livraisons de sept, 1906.

Nous avons cru qu'il serait intéressant et surtout utile de considérer ce que la France est entrain d'accomplir dans cet ordre d'idées. L'on sait que les professions usuelles n'étaient pas tenues en honneur il y a quelques années dans notre ancienne mère-patrie.

Un grand nombre de Français, ceux, en particulier, qui faisaient partie des classes élevées, ont entrepris longtemps contre l'industrie et le commerce, contre le commerce surtout, des préjugés fâcheux, ceux-là mêmes que nous combattons actuellement dans notre pays. "Nous en sommes encore à penser, écrivait alors M. Jacques Siegfried, que le commerce est si peu de chose, qu'il n'est pas besoin d'y préparer personne, et qu'il lui suffira toujours

des fruits secs des autres professions." Même dans certains milieux le commerce n'était pas considéré comme un état de toute première honnabilité, on admettait bien qu'il y eût des commerçants honnêtes, considérés et puissants, mais en beaucoup de familles on ne se résignait à faire de son fils un commerçant que lorsqu'il avait semblé bon à ne pas faire autre chose.

La littérature elle-même n'était pas tendre pour lui. Le commerçant avait quelque chose d'inélegant; on ne pouvait ne pas le reconnaître, comme certaines personnes consacrées aux arts libéraux, à la coupe de son vêtement, à son chapeau, à sa tenue, à sa coiffure ou à sa barbe. C'était le monsieur quelconque et insignifiant qui passait dans la rue. Or, pendant qu'en France on reléguait le commerce parmi les besognes subalternes et qu'on donnait cette considération exagérée aux carrières libérales, formant alors cette aristocratie d'un genre particulier, composée en grande partie d'intellectuels "aux idées parfois ingénieuses, mais souvent étroites" mais dédaigneux de ceux qui parvenaient à des situations prospères par les arts usuels, on compromettait gravement la situation économique du pays et les concurrents se hâtaient de prendre position.

Le soir de la reddition de Metz, le prince Frédéric-Charles avait dit à ses officiers: "Nous venons, messieurs, de vaincre sur le terrain militaire, il s'agit maintenant de combattre et de vaincre sur le terrain économique."

Un bon jour, les statistiques vinrent démontrer que, se faisant un programme de ces paroles, les Allemands avaient délogé leurs adversaires des places où ils s'étaient sèculièrement établis, et de son côté l'Angleterre, qu'on avait dédaigneusement appelée "une nation de boutiquiers" avait conquis pacifiquement par son industrie et son commerce les marchés du monde, et la France, qui longtemps avait figuré au second rang était passée au quatrième, et avait fait moins de progrès depuis quelques années que d'autres petits pays qui n'avaient ni l'étendue territoriale, ni le prestige de la puissance.

Alors les hommes d'Etat, les économistes, les chambres de commerce, les conseils généraux jetèrent le cri d'alarme. Le plus grand nombre n'hésitèrent pas à dénoncer le régime de l'éducation de la jeunesse française comme la principale cause de ce mouvement de décadence commerciale auquel le pays s'était laissé aller.

M. Anatole LeRoy-Beaulieu avait démontré que la supériorité commerciale des Anglo-Saxons tenait moins à la race qu'à leur culture spéciale. On comprit qu'il était urgent de porter de ce côté les modifications. L'appel fut entendu. Nous verrons dans le prochain article quelles furent les réformes proposées, l'état d'esprit qui les inspira et les résultats qu'elles obtinrent.

La doctrine Landry sur le serment

L'aimable sénateur nous prêtait récemment à titre gratuit, et sans intérêt, un propos absurde quelconque qu'il appelait facetieusement; "notre doctrine." On va voir s'il en a, lui, des doctrines épatantes.

Au cours de son témoignage dans le procès Prévost-Asselin, M. le baron de l'Épine a dû rendre compte de ses croyances religieuses. Quand on l'a interrogé sur ce qu'il aurait déclaré à diverses personnes touchant l'existence de Dieu, la vie future, les peines éternelles, la conscience, etc., il a répondu qu'il a pu nier toutes ces vérités fondamentales de la religion catholique, mais qu'il ne pouvait pas dire pourquoi il l'avait fait. De ces déclarations, il résulte deux faits: 1° M. de l'Épine, loin de nier avoir tenu ces propos, admet qu'il est possible qu'il les ait tenus. 2° Il refuse de dévoiler la cause qui l'aurait déterminé à tenir semblable langage.

Certes, voilà une étrange attitude. Le même homme qui, sous serment, dit: "Je puis avoir nié l'existence de Dieu, d'une vie future, des châtements de l'enfer, de la conscience," ajoute immédiatement, sur la foi du même serment: "Si j'ai parlé ainsi, et j'admets que c'est possible, je ne sais pas pourquoi je l'ai fait."

Dans des questions de cette importance, le refus d'expliquer pour-

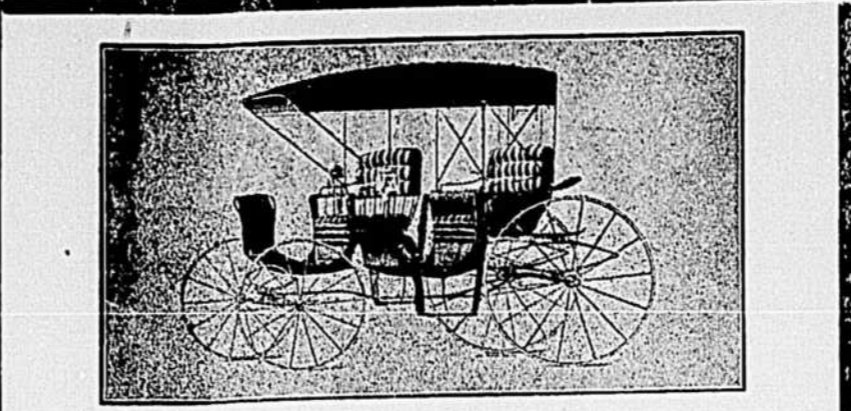
quoi le témoin aurait nié des principes aussi essentiels est une raison suffisante de conclure qu'il n'a aucune justification de sa conduite. Son mutisme sur ce point peut être diversement interprété, mais il est, pour le moins, singulièrement compromettant.

Cependant, ce qu'un de l'Épine n'a pas eu le courage d'expliquer, un Landry, théologien d'occasion, s'est rencontré pour le faire à sa place. Dans son dixième article sur l'affaire Turgeon, voici comment il s'exprime: "On se permet souvent des badinages, très déplacés du reste, mais non criminels, sur des choses saintes; tantôt c'est pour provoquer une réponse, ouvrir une discussion, engager une controverse: autant en emporte le vent, et le lendemain on a oublié tout cela, on ne s'en rappelle pas comme d'une chose sérieuse. Nous avons entendu des prêtres, des catholiques éminents, faire, au cours de ces discussions, des remarques ou des objections pour obtenir une réponse, éclairer une conscience."

Ainsi, selon M. Landry, un prêtre, un catholique éminent serait justifiable de comparaître en cour et de dire sous serment: "Nous admettons qu'il est possible que nous ayons nié l'existence de Dieu, l'éternité des peines de l'enfer, la réalité d'une conscience humaine, mais, si cela nous est arrivé, nous sommes incapables d'expliquer pourquoi nous avons tenu ce langage."

Cette théorie paraît monstrueuse aux gens du monde, mais comme elle est professée par un homme qui prétend tout savoir et qui prétend avoir l'oreille d'une partie notable du clergé, il importe de bien définir les positions. Puisque M. Landry entreprend de justifier la conduite du nommé de l'Épine, puisqu'il va jusqu'à écrire: "C'est comme cela que doit répondre un honnête homme," il est bon de rappeler comment un journaliste protestant, le rédacteur en chef du Québec Chronicle, pose la question dans son premier Québec du 20 août courant: "Dans l'état de chose actuel, écrit-il, tout se résume à savoir qui, de M. Turgeon ou de M. de l'Épine, est le plus digne de croyance. Ce sont deux hommes publics, deux catholiques déclarés: la seule différence apparente entre eux est que M. Turgeon ne va pas jusqu'à proclamer ses tendances à l'athéisme et que M. de l'Épine le fait."

Ainsi donc, de l'aveu du Chronicle, voici un particulier M. de l'Épine, qui proclame son athéisme à qui veut l'entendre, et c'est ce même homme que M. Landry compare à des prêtres, à des catholiques éminents, et qu'il juge digne de "franchir le seuil du sanctuaire de la justice" et de "parler sous la foi du serment." Nous ne croyons pas que les membres de notre clergé catholique soient flattés du rapprochement que tente de faire M. Landry entre leur mentalité et celle du citoyen de l'Épine. Ce qui étouffe et afflige beaucoup de nos gens qui sont de bons laïques pratiquant leur religion en toute sincérité et de bonne foi, c'est de constater qu'un trop grand nombre de membres de notre clergé se range du côté des Landry et des de l'Épine. Si c'est pour les convertir, tant mieux, car ils en ont grand besoin. Mais si, dans cette campagne de diffamation sans merci ni trêve, les principes de la morale et de l'autorité subissent une dépression qui affecte tout le corps social, si la doctrine des de l'Épine et des Landry finit par triompher au détriment des intérêts supérieurs de la conscience catholique, la complexité de leurs auxiliaires d'aujourd'hui pesera lourdement dans la balance des responsabilités. L'œuvre de démolition et de destruction, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, est relativement facile et s'exécute par les premiers gâte-métier venus: la main du temps y suffit le plus souvent. Quand il faudra raffermir la confiance ébranlée, redonner la foi à ceux qui l'auront perdue, rappeler la population au respect de l'autorité et de la morale, réaccoutumer les gens à l'estime au lieu du dénigrement, à l'amour au lieu de la haine, à la concentration des énergies pour le bien au lieu de l'association des instincts les plus égoïstes et les plus grossiers pour le mal, le concours des de l'Épine et des Landry, des Asselin et des Bourassa sera peut-être d'un trop mince appoint pour être efficace. Que les gens sérieux, dans le peuple comme dans le clergé, y réfléchissent avant qu'il soit trop tard.



Nous vendrons au prix du gros la balance de notre stock de voitures comprenant Buggies couverts et découverts, La Compagnie Frost & Wood, Ltee 78, rue St-Paul, Québec

Si nous voulions... COMPAGNIE DU PONT

Une gasconade qui revient souvent, c'est celle de la population de la grande ville, the great city of Montreal comme disait jadis, dans chacun de ses discours, un de ses députés. A en croire ses nombreux statisticiens, le mouvement de la population à Montréal dépasserait toutes les proportions connues; il aurait plus que doublé en cinq ou six ans! Les Montréalais se feraient sur un train d'une demi-douzaine à l'heure! On ne craint plus, en effet, de porter le chiffre à plus de 500,000, où le recensement de 1901 n'a trouvé 267,000 âmes! Pour atteindre ces hauteurs fantastiques, on ne se contente pas, comme de raison, d'additionner toute la chinoiserie et la juiverie qui infestent le centre même de la ville, il faut faire main basse sur toute l'île de Montréal; annexion ou non, tout y passe. C'est beau, l'imagination. Mais quels désenchantements aussi quand la réalité chasse brutalement le rêve! Avant 1901, Montréal tenait mordicus à ses 350 à 400 mille habitants; le recensement a réduit le tout à 267,000. Ottawa, qui de 44,000 âmes en 1891 avait atteint 59,000 en 1901, est aussi prise de la même manie. Le chiffre de 100,000 commence à s'infiltrer dans la conversation. Si nous voulions, nous aussi, Québécois, annexer mentalement tous les villages voisins de Sillery à Beauport et au Sault Montmorency, qui sont pratiquement nos faubourgs, nos 68,000 du dénombrement en 1901 seraient vite métamorphosés. En suivant les mêmes proportions que nos ambitieuses villes-sœurs, pourquoi ne réclamerions-nous pas notre petit 150,000? Mais nous ne sommes ni Gascons, ni Marseillais. Nous ne le sommes peut-être pas assez.

TABAC Champlain A fumer et à chiquer

CARTES D'AFFAIRES

Lavigueur & Hutchison Importateurs de Pianos, Orgues, Instruments, de Musique de toutes espèces. Éditeurs de Musique. Seuls représentants des célèbres Pianos Heintzman & Co. 51-53 et 55, rue St-Jean, Succursale: 54, rue St-Joseph. QUÉBEC.

Joseph P. TURCOTTE AVOCAT Etude: 195 rue St-Joseph.—Téléph. 2311 Résidence: 194 rue du Roi.

PETER FRENCH AVOCAT 139, rue St-Pierre, - Québec. Victoria Chambers. Tél. 727

Dr. L. J. Montreuil Ex-Specialiste des Hôpitaux de Paris et Berlin. Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Odeilles. No. 94 RUE ST-JEAN Heure de consultations: A.M. 10 à 12 heures P.M. 1 à 4 et 7 à 8 heures. Tél. 1539

Cimon & Sévigny AVOCATS 81 RUE ST-PIERRE Hubert Simon Albert Sévigny

Deux Excursions des Recoltes au Lac St-Jean Les mardis, 10 et 24 septembre prochain Départ de Québec à 8.15 a.m. Prix du passage \$1.50 de Québec à Roberval et retour, deuxième classe. Des billets de première classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion, aux cultivateurs seulement. Les membres de Québec de la Société de Colonisation du Lac St-Jean qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante, (1907-1908) auront droit d'acheter des billets de première classe au taux de \$2.50. Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de trente jours après la date du départ de cette excursion. Les dames peuvent faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion. RENÉ DUPONT, Agent de Colonisation. Chemin de fer de Québec & Lac St-Jean.

F. O. DROUIN AVOCAT 181 RUE ST-JOSEPH BUREAU DU JOUR à 500 TEL 2510

ON DEMANDE DES MOISSONNEURS EXCURSIONS DE SECONDE CLASSE POUR LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA Jeudi le 12 Septembre \$12.00 De toutes stations de la Province de Québec aux stations dans le Manitoba et la Saskatchewan à Post de Moose Jaw, Kamusack et Swan River inclusivement, y compris les embranchements, excepté les stations sur la ligne de Regina à Prince Albert. Taux réduits proportionnellement pour les stations à l'ouest de Moose Jaw, Kamusack et Swan River, jusqu'à Calgary, McLeod, et Edmonton, inclusivement et les stations sur la ligne de Regina à Prince Albert. Pour billets et renseignements adressez-vous à JULES HONÉ, Jr., 30 rue St-Jean Québec.

Garanti par le Gouvernement Canadien FABRIQUE PAR E. W. PARKER DISTILLATEUR - MONTREAL Parker's STANDARD WHISKY BLANC LE PLUS PUR ET LE MOINS COLORE DES SPIRITUEUX. GILLESPIES & CO., Seuls agents 12, rue St-Sacrement, Montréal. Il a passé deux ans en entrepot

La Cie Chs. A. Paquet, Ltee Planeur Embouveteur double surface Machineries de toutes sortes Engins, chaudières à vapeur, moteurs à gazoline, planeurs simples et combinés, et autres machines à bois. Fournitures de moulins, telles que courroies de cuir, de caoutchouc et de canvas (Toile Rouge), arbres de couche (Shafts), suspenseurs (Hangers), pontils, scies de toutes sortes, dents de scie, etc., etc. Les ordres transmis par télégramme ou téléphone exécutés avec promptitude. Venez nous voir ou écrivez à LA GIE CHS. A. PAQUET, LTEE Nos. 2 et 4, rue St-Joseph, QUEBEC.

PRIMERO GOLD STAR 5 POSITIVE MENT LES MEILLEURS CIGARES. F. D. BARRY Mfr. CIGARES QUEBEC.

THE CANADIAN SHOE MACHINERY CO., Ltd. ERNEST GARON Directeur-Administrateur Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "Sluggor, Loose Nailor, Heeler" et autres machines spéciales. 308 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC. Prompte attention à toutes commandes et réparations. PHONE 2335

TABAC Rose Quesnel A fumer, doux et naturel

Maison établie en 1887 Jos. Cote, IMPORTATEUR ET MARCHAND DE TABAC EN GROS. Bureau et Salle d'Echantillons: 186-188, rue St-Paul, Basse-Ville Ent: 119, rue St-André, Ph. 1272. Succ.: 179, rue St-Joseph, St-Roch, Ph. 2097 Nous recevons des différents pays d'Europe, par steamer direct lesquels nous vendons à des prix défiant toute compétition. Nous recevons aussi environ 300,000 lbs de tabac en feuille, des marques suivantes, si avantageusement connues: S. Nouveau, S. Vieux, Petit Havane, Rouge, Rouge Chânel, Petit Canadien, Belgique, Quesnel, Parfum d'Italie, et Turc Aromatique. Tous ces tabacs sont paquetés en manques de 1/4 et 1/2 lb. Messieurs les Marchands de la Puissance qui ont à cœur leur propre intérêt, sont cordialement invités à nous rendre visite.

- AVIS -

Maison E. Roumilhac

FONDÉE EN 1875

Le plus grand Stock en Ville de

Vins, Liqueurs, Cognac,
Genièvre, Scotch, etc.,
Huile d'Olive, Conserves, etc.,
Fromages de Roquefort, Limbourg, etc.,
Spécialité de café.

Prix Spécial pour Hôtels et Restaurants

E. ROUMILHAC,
48-50 Côte du Palais,
QUEBEC.

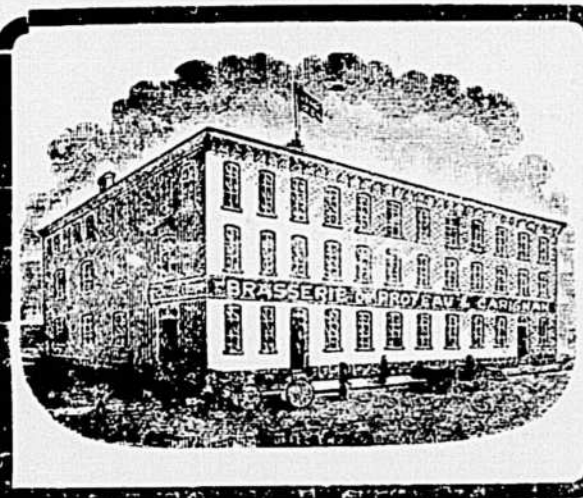
Téléphone 1146.

Téléphone No. 327

BOSWELL & BROTHER LTD

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :; QUEBEC



Téléphone 853

PROTEAU & CARIGNAN

BRASSEURS

Bière et Porter de première qualité.

263-271 rue St-Paul
QUEBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Ltee

MANUFACTURIERS

— de —

Fournaises et Poêles

387, RUE ST-PAUL
Montréal



LA RÉGION
DU
LAC ST JEAN
CANADA

20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20° LACRE

UN PAYS ABONDANT EN **BON BOIS** ET EN **EXCELLENTE EAU**
A 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR **LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES**

REPLI DE **POUVOIRS D'EAU**
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER **RENÉ DUPONT,**
AGENT DE COLOCATION
CHAMBLAIN DE 100 RUE DU QUEBEC ET 100 RUE ST-JEAN
RUE ST-ANDRÉ, QUEBEC, CANADA.

Avez vous goûté au **BON TON** ? le plus pur tabac de la Virginie.

Le **FINE CUT** de F. X. Dussault vous oblige de le fumer malgré vous

Feuilleton littéraire de la VIGIE

Eugene de Rothelin

PAR MME DE SOUZA

No. 5

«Croyez-vous, me dit-elle, que j'aie rien négligé pour les apprendre? J'ai fait plus; j'ai questionné ceux qui les voyaient alors. Personne n'a pu m'instruire. Aucun événement n'a frappé le public; aucune plainte, aucun mot ne leur est échappé; seulement ils ont cessé de se voir. Je crois que c'est un secret qui restera à jamais entre eux.»

—Il me semble, lui dis-je, que nous sommes entourés d'un nuage qui m'effraye.—Ah! répondit-elle en souriant, il n'est pas bien sombre, puisqu'on peut encore se voir.»

Aussitôt elle me rappela qu'il y avait déjà du monde dans le salon, et qu'on allait dîner; elle me quitta pour rejoindre Mme d'Estouteville. En la regardant s'éloigner, je disais tristement: Pussions-nous toujours nous voir.

Le soir, la maréchale désira que Mme de Rieux fit un peu de musique; j'offris d'aller chercher sa harpe. Je n'avais pas encore vu son appartement, je désirais le connaître; cette occasion me parut excellente.

Quelle sensation j'éprouvai en entrant, pour la première fois, dans son cabinet! Tout y présentait l'habitude de l'occupation et l'importance des goûts: un piano, une harpe, une guitare, des dessins, des tableaux, des livres, des fleurs, des broderies. Toujours occupée, me disais-je; fixée, jamais! Massillon était à moitié ouvert sur sa table; un volume du théâtre de Voltaire était si près, qu'on voyait bien qu'ils avaient été lus presque en même temps.

En rentrant dans le salon, je ne pus m'empêcher de faire mon compliment à Mme de Rieux sur la variété de ses goûts, la réunion de ses talents; elle s'amusa de mes plaisanteries, et se moqua d'elle-même de fort bonne grâce. «Diversez-vous à me raconter du mal de moi, me dit-elle; je vous devrai d'être obligé, pour me défendre, d'en dire du bien; c'est toujours plaisir.»

Je lui apportai sa harpe, et, debout devant elle, je la soutenais pendant qu'elle l'accordait. J'osai la prier bien bas de chanter la romance qui lui plaisait davantage.

«Croyez-vous, me dit-elle, aussi tout bas, qu'on puisse juger quelqu'un sur le choix des airs qu'il préfère?—Je ne veux le croire qu'après vous avoir entendue.—Oui, pour que, si je chante quelque air vif et brillant, vous ne supposiez légère, insouciance; ou que, si je choisis une romance mélancolique, vous me jugiez sentimentale.—Non, un air brillant me laissera croire que la difficulté vous aura séduite; un air tendre, que vous serez inspirée par un souvenir.» Dans l'instant sa figure changea; et retirant à elle sa harpe que je tenais encore: «Un souvenir, me dit-elle sèchement! je ne l'imaginai pas.» Elle préféra longtemps; tout en préluant, elle demanda avec un peu d'humeur: «A quel âge donc, monsieur, pensez-vous que les souvenirs commencent?—Sans attendre de réponse,

elle se mit à jouer une grande et terrible sonate, bien éclatante, bien travaillée, où il était impossible de deviner un sentiment.

Quand elle fut finie, la maréchale la pria de nouveau de chanter; tout ce qui était présent l'en sollicita: je m'étais placé dans un coin, d'où je me gardais bien de dire un mot, et cependant elle ne chanta pas.

CHAPITRE VIII

Lorsque je retournai chez la maréchale, Mme de Rieux était près d'elle et travaillait: dès qu'elle m'aperçut, elle quitta son ouvrage et se mit à lire.

Je vis clairement qu'elle avait pris un livre pour bien me prouver qu'elle ne voulait pas me parler. Sans être fort habile à déjouer les caprices des femmes, je crus cependant qu'il valait mieux avoir l'air de ne pas m'apercevoir de son humeur. Je commençai donc à causer avec la maréchale. Tout à coup Mme de Rieux s'écria: «En vérité, je crois qu'il a raison.—Qui donc? dit sa grand'mère.—C'est une pensée de La Bruyère à laquelle je n'avais jamais fait attention, et qui me frappe à présent.» La maréchale la lui demanda et elle reprit avec une sorte d'emphase, et me saluant à demi de sa jolie tête: *Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!*—Ah! vous en êtes là? répliqua Mme d'Estouteville. Elle baissa la voix, et me dit tout bas: «Ma pauvre Athénaïs n'est pas heureuse!» Mais, soit qu'elle se plût à revenir sur sa jeunesse, soit pour distraire Mme de Rieux, elle lui dit: «Cette pensée a été pour moi une sorte d'avertissement qui a marqué les différentes saisons de ma vie. A dix-huit ans, j'ai trouvé, comme vous, que ce n'était guère la peine d'écrire pour nous communiquer une pensée probablement fautive et exprimée d'une manière si commune; car à votre âge, mon enfant, le clair paraît commun et au-dessous de soi. Ce fut bien pis de vingt à vingt-cinq ans; je décidai que La Bruyère n'était qu'un misanthrope. J'inspirais et j'éprouvais tant de bienveillance! Cependant, à mon premier chagrin, je fus obligée de m'avouer, non pas encore qu'il était difficile, mais bien malheureux de n'être pas content de tout le monde.» Mme de Rieux soupira et quitta son livre. En apprenant que tous avaient eu leurs chagrins, elle semblait craindre l'avenir, et me regarda tristement. J'étais si ému de ne pas la savoir heureuse, qu'elle dut bien penser que, si j'en avais le droit, je ne lui causerais volontairement aucune contrariété. «Un seul jour, dit Mme d'Estouteville, c'était vers la moitié de ma vie, je crus entrevoir que La Bruyère pouvait bien n'avoir pas tort; mais ce ne fut qu'un moment. Bientôt le chagrin, l'humeur m'avait gagnée, et le pauvre La Bruyère y perdit encore. Il me parut trop doux; oui, mon enfant, beaucoup trop doux; et je me disais qu'il était impossible d'être content de soi, ni des autres. Enfin, tout à fait vieille, je lui ai rendu tout à fait justice. Aussi, lorsqu'aujourd'hui je

ne trouve pas les gens comme je les voudrais, je dis avec lui: *Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!* Cela me rend plus indulgente pour tout le monde, et plus indifférente sur toute chose. Mais, jeune, on ne veut pas croire ces vérités-là.»

Notre conversation fut interrompue par l'arrivée d'un grave personnage. Mme de Rieux passa dans le jardin; je la suivis avec un saisissement que je n'avais jamais connu. J'entendais encore la voix de Mme d'Estouteville me dire: *Ma pauvre Athénaïs n'est pas heureuse!* Je ne savais comment l'amener à me parler d'elle-même. Nous nous prominions sur une terrasse vis-à-vis des fenêtres de la maréchale; je n'osais dire un mot: il me semblait que ma première parole découvrirait le trouble de mon âme. J'éprouvais une contrainte si douloureuse, qu'à peine pouvais-je respirer. Mme de Rieux, qui vit combien j'étais agité, m'en demanda le sujet avec intérêt. Voyant que j'hésitais à lui répondre, elle reprit doucement: «N'avez-vous pas d'amie?—Hélas! lui répondis-je, vous pourriez me le dire.—Moi! reprit-elle avec une gaieté trop vive pour être vraie, moi! je suis dans une singulière situation pour la confiance! Mon tuteur m'a recommandé de ne jamais parler de mes secrets, de mes peines à aucune femme; car, m'a-t-il dit, elles sont toutes perdues; et ma grand'mère m'a défendu d'avoir jamais d'intimité avec aucun homme, parce qu'ils sont tous dangereux. Cependant, continua-t-elle en me regardant, je sens que je pourrais cacher mes chagrins; mais comment consentir à ignorer ceux de ses parents, de ses amis? Elle s'arrêta; je m'empressai de l'assurer que je n'avais jamais eu de chagrin qui me fut personnel; en effet, je venais d'apprendre qu'elle n'était pas heureuse, et ses peines seules me troublaient. «Écoutez-moi, ajouta-t-elle; j'ai besoin aussi de causer avec vous; je voudrais vous confier tout ce qui a occupé mon enfance, affligé ma jeunesse; mais je ne veux vous parler que la veille du retour de votre père.» Je m'empressai de lui demander ce que l'arrivée de mon père et sa confiance avaient de commun. «Ah! répondit-elle, son retour a une telle influence sur moi, que, s'il devait rester toujours absent, je ne vous parlerais jamais; et s'il arrive, je ne veux plus rien vous cacher.—Quel est donc ce mystère? Elle reprit, en appuyant sur chacune de ses paroles, mais avec un regard si doux, qu'il m'était impossible de ne pas lui obéir: La veille du jour où vous attendez votre père, venez me trouver dans ce jardin, à cette même place; alors je vous parlerai. Pourquoi pas dans ce moment? m'écriai-je.—Dans ce moment, je ne puis vous dire qu'un seul mot; c'est que ce jour-là, je serai bien contente, si nos idées peuvent s'accorder. Pussions-nous rapprocher deux personnes si dignes de s'aimer, et qui nous sont bien chers!» Elle se mit à fuir, en me défendant de la suivre; et je restai, me disant pour la première fois: «On peut aimer malgré soi: l'aimerai-je malgré mon père?»

(A continuer)

F. X. DROLET

**INGENIEUR-MECANICIEN
ET CONSTRUCTEUR...**

Rue St-Joseph, Québec

Pompes à air et circulaires, Pompes à alimentation, Pompes à réservoir.

SPECIALITES: Pompes pour aqueducs, Pompes à incendie, Pompes à bras.

Notre outillage est des plus nouveaux et des plus perfectionnés. Nous nous occupons spécialement des travaux pour la marine.

GAUDIAS POITRAS

IMPRIMEUR ET RELIEUR

FABRICANT DE LIVRES BLANCS ET DE LIVRES A FEUILLETS MOBILES

**8, RUE COLLINS, HAUTE-VILLE,
QUEBEC**

PHONE 1735

Insistez pour avoir

LES

Bieres et Porter

FOX HEAD

LEUR QUALITE EST RECONNUE.

Fondée en 1876 Téléphone 2224

Charles Vezina

ENTREPRENEUR

Electicien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODERÉS

117-119 DU PONT, OUE., ATELIER, 124 DU ROI

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD
ET DE BEUF...

No. 41, Marehe Champlain
QUEBEC.

Lard frais et salé,
Bœuf frais et salé,
Jambon, Saucisson, Graisse,
Viandes hachées, etc.

PETIT RUBIS

Quebec Railway Light and Power Co.

HORAIRE D'ETE

LE ET APRES LUNDI LE 31 JUIN 1907, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à toutes les 30 minutes, de 6.30 A.M. à 11 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, à toutes les 30 minutes, de 6.00 A.M. à 11.30 P.M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00 A.M., et toutes les 30 minutes, de 1.00 P.M. à 11.00 P.M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.30 A.M., 12.00, 12.30, 1.00 P.M., et toutes les 30 minutes, de 1.30 P.M. à 11.30 P.M.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauré

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauré, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A.M., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 P.M., (10.15 excepté le Samedi et 10.45 P.M. samedi seulement).

Départ de Ste-Anne de Beauré pour Québec, 6.00, 8.00, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 A.M., (X) 12.00 midi, 1.00, (X) 4.00, 4.30, 5.15, 9.00, et 10.15 P.M.

Entre Québec, Beauré et St-Joachim

JOURS DE SEMAINE

Départ de Québec pour Beauré, 6.30, 11.30 A.M., 2.15, 5.15, et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 8.0, 11.30 A.M., 2.15 et 5.15 P.M.

Départ de Beauré pour Québec, 7.23, 10.23, A.M., 1.08, 5.08, 7.08 et 10.08 P.M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15, 10.15 A.M., 1.00, 5.00, et 6.55 P.M.

DIMANCHES

Départ de Québec pour Beauré, 6.30, 8.00 A.M., (X) 1.45 et 7.15 P.M.

Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 A.M. et (X) 1.45 P.M.

Départ de Beauré pour Québec, 8.00, 9.15 A.M., 5.08 et 10.08 P.M.

(X) Trains à vapeur, tous les autres sont des trains électriques.

Les chars électriques font accordement à la Jonction Mastai avec tous les trains, pour les passagers allant ou revenant du Sanatorium Mastai, Assie, etc., au prix de 5c.

Les chars des Chutes Montmorency circulent comme suit: Jour de semaine, de 6.30 A.M. à 11.30 P.M. Dimanches, de 9.00 A.M. à 11.30 P.M.

Expres pour petites paquets, boîtes, viandes, etc., sur tous les trains. Prix 5c et plus, suivant le poids.

Pour information, s'adresser au Surintendant.

A. EVERELL, EDW. A. EVANS,
Surintendant, Gérant Général.

CHAMPLAIN

TABAC a

FUMER ET CHIQUER

CONSERVEZ LES COUPONS

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

TABAC

Rose Quesnel

A fumer, doux et naturel

peut mieux réussir; tout le monde est sur les dents et sur les nerfs. Il serait si facile de retarder un peu le départ, de manière à le faire coïncider avec les trains réguliers qui passent entre 2 et 3 heures; un dérangements vaut toujours mieux que deux. Il est vrai que ce train par trop matinal est un peu comme les bateaux du St-Maurice; ça part quand ça veut, et ça arrive quand ça peut. C'est un de ces heureux retards que nous avons pu bénir; éveillés en sursaut à 1 heure de nuit, nous ne sommes partis qu'à 4 heures, ce qui nous a permis d'assister à un prodigieux lever du soleil dans la montagne et de nous rendre compte de la grandeur des travaux accomplis par la main de l'homme depuis la Jeannotte jusqu'au Fer à Cheval.

Nouveau marché pour le Canada

RENSEIGNEMENTS PRÉCÉDENTS SUR L'Australie

Le dernier rapport hebdomadaire du ministère du commerce contient une lettre de M. H. D. Ross, l'agent commercial du Canada pour les États de Victoria, de l'Australie méridionale, de l'Australie occidentale et de la Tasmanie, qui donne des détails très intéressants sur le mouvement d'affaires de la Fédération (commonwealth) australienne. Nous en traduisons les passages qui peuvent être les plus utiles à nos lecteurs.

REVENUS ET DÉPENSES POUR 1906-07

L'exercice financier clos le 30 juin dernier est le plus satisfaisant qui ait été soumis depuis l'établissement de la Fédération en 1901. Voici quels ont été les revenus :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Douanes et accise, Poste et télégraphe, Défense, Brevets d'invention, Marques de commerce, Diverses sources, Total, Revenu 1905-06, Augmentation pour 1906-07.

Pour la même année, les dépenses se sont élevées à 4,985,728 liv. st. laissant un excédent de 7,840,890 liv. st. qui ont été réparties entre les 6 États de la Fédération.

Suivant la clause 87 de la constitution du Commonwealth, le trésorier fédéral est tenu de payer aux divers États au moins les trois quarts de la somme des droits de douane et d'accise perçus par la Fédération. Cette année, après s'être acquitté de cette obligation, il avait à leur remettre un montant additionnel de 806,025 liv. stg.

NOUVEAU TARIF AUSTRALIEN

Le parlement australien a été ouvert le 3 juillet à Melbourne et dans le cours de la session le gouvernement doit présenter un nouveau tarif. Plusieurs industries ont la promesse de boni, entre autres celles du fer et de l'acier.

LE PAPIER CANADIEN EN AUSTRALIE

La consommation du papier à journaux augmente considérablement en Australie, et il fait plaisir d'apprendre que la vogue est au papier canadien. On évalue à plus de 60,000 tonnes les besoins de la Fédération pour l'année prochaine. M. Ross a raison de croire qu'au moins un tiers de cette importation viendra du Canada.

LE FROMAGE CANADIEN

L'importation des fromages qui renferment des préservatifs (preservatives) est prohibée dans la plupart des États australiens, mais celui de nos fabricants canadiens a réussi, tout en se conformant à la loi sous ce rapport, à livrer en parfaite condition sur place de Melbourne un lot de fromage qu'il avait empaqueté dans des jarres de grès. L'article donne tellement de satisfaction que les consignataires répètent immédiatement, sur câblogramme, leur commande. Il assurément de plus à leurs expéditeurs des achats considérables si leur fromage conserve ses qualités.

LES MEUBLES CANADIENS

Les chiffres officiels du commerce australien, à l'article de l'ébenisterie, donnent crédit au Canada pour une valeur de 2,538 liv. stg. seulement, mais M. Ross, après avoir fait une enquête minutieuse, est en position de dire que trois manufacturiers canadiens ont, pour leur part durant l'année 1906, vendu à l'Australie des meubles pour 30,000 liv. stg. et en outre un certain nombre de fabricants de moindre importance y ont aussi expédié plusieurs lignes spéciales.

L'agent canadien croit qu'avec de la persistance et une étude des besoins particuliers nous trouverons en Australie un marché considérable pour nos meubles.

LES RAISINS DE L'Australie

Le steamer canado-australien "Manuka" s'est arrivé ces jours derniers à Vancouver avec un autre lot de 100 tonnes de raisins secs de l'Australie expédiés de Melbourne pour le compte d'acheteurs canadiens.

diens. Ce commerce a pris une expansion qui dépasse les plus vives espérances, et déjà les exportateurs se préparent à expédier au moins 1000 tonnes dans le cours de la prochaine saison.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les catalogues des fabriques canadiennes ont été plus consultés que jamais depuis un mois. Les grands importateurs de Melbourne qui faisaient autrefois des achats considérables aux États-Unis ont tourné leur attention vers le Canada, principalement à cause des difficultés qu'ils éprouvent à faire exécuter leurs commandes dans ce premier pays. Nos manufacturiers devraient donc profiter de cette occasion exceptionnelle pour augmenter leurs ventes en Australie et y introduire de nouvelles lignes de marchandises.

Si les Canadiens, dit M. Ross, voulaient s'appliquer aux exportations australiennes avec le même soin et la même énergie qu'ils mettent dans leur commerce intérieur, le mouvement d'affaires entre les deux colonies prendrait bientôt une expansion considérable. Un des meilleurs moyens d'atteindre ce résultat est d'avoir des représentants avisés en Australie.

CATALOGUES CANADIENS ET FEUILLES D'ESCOMPTE

Il est très important que les manufacturiers canadiens qui désirent faire le commerce d'exportation avec les États australiens envoient leurs catalogues au bureau de l'agent commercial du Canada, car tous les jours on y reçoit de nombreuses demandes de renseignements. Pour être de service ces catalogues doivent être accompagnés de feuilles d'escompte avec cotations f. o. b. New-York ou (pour les articles de poids) c. i. f. Australie.

Oh! les purs!

Depuis quelque temps, l'Écènevent ne tarit pas d'injures contre les journaux libéraux et leurs rédacteurs qu'il traite de "crécheards" etc. C'est franchement à faire mourir de rire quand on connaît que ce sont les Landry de l'Écènevent qui ont voulu, au mépris de toutes les lois, escamoter le contrat Demers en 1897 et s'assurer une petite job dont ils évaluaient les profits à \$80,000. Nous dirons plus tard les détails de ce scandale. Pour aujourd'hui, contentons-nous de rappeler que, lors des élections fédérales de 1904, l'Écènevent tirait à boulet rouge sur ses amis et que quiconque ne se ployait pas aux fantaisies gloutonnières du gampire était même poursuivi en justice.

Tel fut le cas pour M. Hugh Graham du Star qui se vit poursuivi pour \$2,380 devant la Cour Supérieure (No du dossier 2,376) par l'organe dont le toujours généreux sénateur Landry était le directeur-gérant. C'était, nous dirait-on, affaire de famille entre les bleus.

Où, certes, et c'est pour cela que nous ne ferons pas de commentaires personnels sur cette poursuite, mais nous avons bien le droit de relever ce que disait alors l'organe conservateur de Montréal, le Journal, qui en mourant flagellait de la façon la plus ingulante les hypocrites, pour ne pas dire les saugues de l'Écènevent.

Voici ce que disait donc le Journal le 7 mars 1905 :

"Pour avoir été courtisé depuis quelque temps par une faction du parti libéral, le Journal a reçu des horions de la part de certaine gent pudibonde, qui a crié au scandale, à la trahison, nous dénonçant comme des hypocrites. Le Journal n'a rien dit qui fut contraire aux intérêts du parti conservateur, dont il n'a jamais rien reçu et dont il n'espère rien, et l'Écènevent, qui devrait savoir mieux, a été un peu pressé de nous jeter la pierre. Nous n'avons pas comme l'Écènevent de réclamation à faire contre le comité d'organisation du parti conservateur pour services rendus, et là où la loyauté se paie on a le devoir d'être pour le moins indulgent."

Ei quand on entend les Landry, les Dumont autrefois rédacteur du Journal, parler de désintéressement ou insulter ceux qui gagnent honorablement leur vie en défendant le parti dans lequel ils ont confiance, parce que ce parti fait le bonheur et l'honneur du pays, n'est-ce pas juste de comparer ces gens au diable prêchant la vertu. Quand ils ont été cloués au pilori par leurs propres amis, n'aurons-nous pas le droit de faire tomber leur masque?

La Carabine Ross

La carabine Ross, dont l'efficacité a été si souvent mise en doute, vient de subir une épreuve qui est tout à son avantage. Au dernier concours de l'Association des Carabiniers d'Ontario, la semaine dernière, le sergent Mortimer a remporté le prix avec une carabine Ross du dernier modèle. Ce qui prouve que cette arme a toute la précision et l'efficacité nécessaires.

Belle réponse aux démagogues

Dans son dernier discours à Nicolet, l'hon. Rodolphe Lemieux a apporté une réponse victorieuse aux prétendus griefs du démagogue nationaliste, qui de concert avec le sénateur Landry cherche vainement à soulever le peuple à propos des écoles, de la langue et de l'immigration françaises.

Il a annoncé, entre autres choses, que le gouvernement a récemment augmenté le nombre de ses agents d'immigration en France, où le Canada est maintenant représenté par trente-trois bureaux chargés de recruter de bons colons.

Dans une fière péroraison, il a flagellé les intrançaisants et les irrédentistes qui ne veulent ou ne peuvent pas comprendre leur temps ni leur pays, et pour qui les leçons de l'histoire sont lettre morte.

Rats et fromage

Le procès de l'Écènevent contre le propriétaire du Star nous a révélé l'état d'âme de tous les Landry à la curée. Les sommes versées par Hugh Graham (\$29,381 payées par son agent) se trouvaient grugées si rapidement que non seulement le désarroi était dans le camp, mais l'on se déchirait à tel point que l'organisateur du district, l'hon. L. P. Pelletier, eut devoir tout abandonner comme il le constate dans la lettre suivante du 23 octobre 1904 :

Exhibit No 1, 25 octobre 1904. M. Hugh Graham, Montréal. Monsieur,

Après avoir reçu votre télégramme hier soir et lu ce matin la lettre que vous avez adressée à M. Pentland, j'ai exigé de M. Casgrain de n'avoir plus rien à faire, à partir de ce moment, avec les fonds du parti, et j'ai remis tout ce qui restait à MM. Pentland, C. A. Pentland et Edmond Giroux. Je dois dire cependant qu'avant d'avoir fait cela j'ai eu un comité de trois personnes auxquelles j'ai montré tous les reçus et, Dieu merci, si ces messieurs pouvaient avoir quelques doutes auparavant, à la suite de ce qu'ils avaient entendu ou lu, ils n'en ont plus maintenant.

Votre tout dévoué, L. P. PELLETIER.

Allons, messieurs de l'Écènevent, souvenez-vous des paroles du Journal à votre adresse. "Là où la loyauté se paie, on a le devoir d'être pour le moins indulgent."

Il paraît qu'à cette époque, vous ne l'étiez pas plus qu'aujourd'hui. Les exigences se faisaient violentes à tel point que non seulement M. Pelletier lâchait tout, mais qu'il était obligé, pour vous avoir servi, de se laver de certains soupçons.

Oh! la belle famille!

Qui trop embrasse mal étreint

Le Temps d'Ottawa, qui jusqu'ici, pour des raisons de voisinage probablement, se montrait plutôt indulgent pour le député de Labelle, rapporte ainsi ce qui s'est passé à Plaisance, où le dernier des Graepques a parlé :

"M. Bourassa était à Plaisance, hier, où il a profité d'une fête organisée par l'Union St-Joseph d'Ottawa, pour exposer son programme et rendre compte de sa conduite à ses électeurs du comté de Labelle. M. Bourassa ne plaisante pas du tout. Il a démasqué complètement ses batteries. Il a attaqué violemment la politique du parti libéral, tant à Ottawa qu'à Québec, bien qu'il ait eu des ménagements pour Sir Wilfrid, qu'il consent encore à regarder comme un homme de talent et qui fait honneur à notre pays. Mais il n'a pas mis de gants blancs à l'égard du gouvernement de Québec et s'est déclaré absolument décidé à le combattre. Il ne dit pas cependant qu'il est sur le point d'abandonner la politique fédérale pour entrer dans l'arène provinciale. Il se réserve et attend les événements. Un très grand nombre de bons et francs libéraux du comté de Labelle, qui étaient présents à l'assemblée, parmi lesquels d'excellents amis de M. Bourassa, sont loin d'approuver sa conduite actuelle et l'abandonneront. Ils se demandent à quoi M. Bourassa veut en venir. Quel est son but? veut-il renverser d'abord le gouvernement de Québec afin de pouvoir ensuite mieux saper le gouvernement fédéral? C'est le raisonnement logique auquel arrive le peuple dans son gros bon sens. D'ailleurs, l'expérience a prouvé que sous notre régime parlementaire les tiers partis sont une anomalie. Il ne peut réellement en exister que deux : celui qui appuie le gouvernement et celui qui le combat."

Si M. Bourassa ne veut plus appartenir au premier, il lui faut inévitablement appartenir à un second, ou sous le masque d'indépendance tirer les marrons du feu."

On voit que l'éloquence de M.

Bourassa n'a qu'un succès académique. Elle perd tout son prestige en descendant des mages. Forcé de quitter les généralités, amené à préciser, M. Bourassa n'est plus de moitié aussi redoutable. Depuis son discours de St-Hyacinthe, où il a étalé son impardonnable ignorance des lois de colonisation; depuis surtout qu'on s'aperçoit qu'il tire ses discours des articles habileurs du sénateur Landry, il perd la confiance de ceux qui jusque-là l'écoutaient comme on écoute un bon joueur de violon. On vient de voir par le Temps que, dans son propre comté, ses amis l'abandonnent dès qu'ils s'aperçoivent qu'il fait le jeu des conservateurs.

Il peut continuer sa campagne toute personnelle. Il est en train de s'enfermer, et se videra vite. Nous espérons que les députés libéraux aux deux parlements — puisqu'il s'attaque tantôt au fédéral, tantôt au provincial — suivront l'exemple énergique que viennent de donner M. Beauparlant à St-Hyacinthe, M. Gauthier à l'Assomption. Celui-ci, lundi dernier, l'a ridiculisé dans une page d'éloquence, délicieusement ironique que nous nous ferions un plaisir de citer dès cette semaine si l'espace ne nous manquait.

La famille Zand...

On se rappelle, que lorsqu'il s'agit de faire revenir le baron de Island Pond, il lui fut envoyé un télégramme signé Land....

Aujourd'hui nous allons parler d'un nom qui lui ressemble beaucoup et qui sert comme nom de guerre aux organisateurs conservateurs de Québec en 1904 et leur permit de toucher \$29,381 d'un seul homme, M. Hugh Graham du Star, pour inculquer les bons principes dans les vingt comtés du district. Voyons donc comment s'appelaient ces braves qui nous font songer à la caverne d'Ali-Baba.

Extrait de l'interrogatoire de M. Hugh Graham par l'hon. L. P. Pelletier. Cour Supérieure No. 2376 le 29 mai 1905.

Lisez bien, c'est M. Pelletier qui interroge M. Graham :

Q. Vous avez pris une part considérable dans l'organisation du parti conservateur durant les dernières élections fédérales?

R. J'ai fait tout mon possible.

Q. En quelle qualité?

R. D'une façon générale. Principalement en faisant des versements d'argent.

Q. Vous aviez un code chiffré pour communiquer entre vous et M. Pelletier, n'est-ce pas?

R. Oui.

Q. Voulez-vous nous dire quel est le mot qui représentait votre nom et votre signature?

R. Zandray.

Q. Vous rappelez-vous le mot qui représentait le nom de M. Casgrain?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. C'était Zandrak?

R. Zandrak.

Q. Le nom de M. Pelletier, c'était, si je ne me trompe pas, Zandring?

R. Zandring.

Q. Et le nom de M. McNab?

Z. Zandrak.

Landr. Zandr, que diable! en choisissant leurs noms de guerre pour faire des choses que la morale réprouve, ces gens, du moins on le dit, ont rêvé au sénateur Landry.

Il y a des noms, comme cela; que l'on retrouve dans toutes les compromissions.

Pour nous, nous nous contentons de dire que c'était bien choisi.

Vacance profitable

Un voyage valant la peine pour le jeune homme ordinaire entraîne la dépense d'un mois de salaire, ce que, très souvent, il a grande difficulté à se permettre parce qu'il devra se priver d'un autre côté. Pour des milliers de jeunes gens, l'excursion annuelle des moissonneurs aux champs de grain du Nord-Ouest par le Pacifique Canadien, est une excursion qui fait faire non seulement un voyage instructif avec un changement de paysage, mais aussi lui donne l'occasion d'augmenter sa fortune au lieu de la diminuer. Il y a de l'ouvrage pour tous dans les champs de grain de l'Ouest. Les billets sont en vente à des taux excessivement bas pour le 12 septembre prochain.

Notes municipales

A qui M. Kenny, le président des débardeurs, fait l'allusion lorsqu'il récite, pour cause d'incompétence, le comité conjoint récemment formé pour étudier la question du chargement des navires du C.P.R.? Les incompetents ne sauraient être les représentants de la Chambre de Commerce, car assurément des marchands sont bons juges en pareilles matières. Cette méprisante récusation s'adresserait-elle, par

hasard, aux deux échevins que M. le maire Garneau s'est prudemment substitués pour l'occasion? Il faut dire aussi qu'il n'était guère possible de faire un choix plus infortuné: l'échevin Galipeault, un avocat, et l'échevin Messervoy, dont le nom n'est pas précisément populaire auprès des Irlandais catholiques.

Notre article au sujet du prolongement du tramway a eu un effet magique. Le Dr Fiset se contente de faire passer la voie ferrée dans la rue neuve qu'il a fait macadamiser dans le champ de l'autre côté de l'église de St-Malo. Ce sera toujours le tour des écoliers pour les passagers, mais bien moins long. C'est toujours cela de gagné.

Les contribuables du quartier St-Jean peuvent féliciter l'échevin Lavigneux; il a gagné son point contre le mansuetudinaire président du comité des chemins. Ordre a été donné cette semaine de faire poser la lumière électrique réclamée par M. Lavigneux au coin de la rue Latourelle.

Le Dr Fiset peut envoyer les gens au diable; tout de même la lumière se fait peu à peu.

Encore une gaucherie de l'autorité municipale de Québec.

Elle a voulu prendre à la gorge la municipalité de Notre-Dame de Québec, en lui refusant l'eau de son aqueduc à moins d'annexion forcée.

Ces menaces, complaisamment et, disons-le aussi, maladroitement promulguées par le Soleil, ont eu un drôle d'effet.

Les contribuables propriétaires de Notre-Dame se sont réunis et ont voté en masse, du premier au dernier, — 123 pour, 0 contre — un règlement autorisant la construction d'un aqueduc indépendant. Avec les \$6000 que la banlieue payait jusqu'ici à la ville et le revenu additionnel qu'elle prélèvera en route le long de sa canalisation, elle aura son service d'eau à elle en propre.

Tout cela est bien malheureux. Avec un peu de diplomatie, on aurait pu éviter ce qui arrive. Ou l'annexion est tuée, ou elle se fera, et alors la ville aura à payer le coût de l'aqueduc de Notre-Dame, c'est-à-dire une dépense inutile.

Nous conseillons à l'autorité municipale de Québec de reprendre les négociations, avant qu'il soit trop tard. Dans tous les cas, la municipalité de Notre-Dame ne devrait pas se presser; qu'elle attende encore six mois, la ville aura alors, espérons-le, des hommes d'affaires à sa tête.

Communication

M. L.-P. Pelletier encensé par le Soleil! c'est un comble. Encore si l'encenseur était mané par un thuriféraire sachant son métier! Mais on se demande quel est l'Iroquois qui n'a "qu'une expression pour qualifier l'effet oratoire de l'hon. M. Pelletier.... un magistral discours, d'une éloquence de haute volée, à certains moments surtout dans la péroraison, très pratique à d'autres endroits, toujours du tact et du bon goût qui caractérisent sa façon de parler.... M. Pelletier qualifiait poliment dans une de ses phrases les plus heureuses, de diadème, de couronne d'or tissée comme hommage de dévouement.... applaudissements frénétiques..." etc.

Je m'arrête, autrement j'éclaterais. Que demain M. Pelletier se remette à faire de la politique. Voyez-vous ces gens-là déposer l'encenseur dans un coin et reprendre leur tomahawk? Il aurait du coup l'effet oratoire tout dérangé; le tact et le bon goût qui le caractérisent ne seraient plus que mauvasse foi dégoûtante, verbiage insensé, et tout le tremblement. Eh! quoi, dès aujourd'hui, le Soleil dénonce ce même M. Pelletier comme un vulgaire manipulateur de fonds électoraux.

Dites donc, messieurs du Soleil, est-ce que par hasard vous prenez vos électeurs pour des expansionnaires du sénateur Landry, pour les mener et ramener ainsi, à hue et à dia?

Le plus amusant de tout cela, c'est que, dit-on, M. Edmond Roussau, auteur d'un livre de tempérance, n'est pas content, mais pas content du tout, parce que le Soleil a publié en première page le portrait de M. Delage, et relégué l'effet oratoire de M. Pelletier à la septième page, sans photographie! Il menacerait même d'assembler la ligue pour protester contre cet attentat. Faites donc du bien aux gens après cela.

X.

Québec, 29 août 1907.

HOTEL DU PONT GARNEAU

A. PARADIS, Propriétaire

Situation admirable, dans un vaste bosquet de pins, au bord du bassin de la Chandrière, à 200 pieds du grand PONT de QUÉBEC.

Endroit CHARMANT, paisible et salubre — Frais ombrages — Point de Vue sur le Fleuve dans toutes les directions — SERVICE ALCOOL — PRIX MODÉRÉS.

M. et Mme Paradis renouvellent leur invitation annuelle aux nombreux citoyens qui ont l'habitude de visiter l'endroit, et les prient d'amener leurs amis.



C'est sagesse

MAIS VOS LIVRES? Eux qui contiennent

La réalisation de votre travail ardu LE SONT-ILS?

C'est évident qu'il vous faut

UN BON COFFRE-FORT

Garanti à l'épreuve du feu

Nous pouvons vous le fournir pour un prix exceptionnellement avantageux et à des conditions qui ne vous permettent pas de vous en priver plus longtemps.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

P. T. Legare

Manufacturier et Importateur : Voitures, Wagons, Harnais, Machines Agricoles, Coffres de Sécurité, Pianos, et Harmoniums.

273 RUE ST-PAUL, 32, 34 et 36 rue St-Valier, QUEBEC

QUEBEC

Demandez les meilleurs Cigares a 5c.

LE SULTAN

Fabriqués par la

The United Quebec Cigar Co., Ltd.

Tous les connaisseurs sont unanimes à dire que les

SODA WATER, GINGER ALE, Etc.

SONT LES MEILLEURS

Nous vous demandons de les goûter et vous jugerez par vous-même

ELZÉAR FORTIER & Cie

123, Rue St-Dominique, QUEBEC

QUEBEC

LA NOUVELLE COMPAGNIE DE

...GAZ...

La Frontenac

Donne avis au public qu'elle commencera à SERVIR le GAZ à ses consommateurs au mois d'Octobre.

Qualité et Service Supérieurs Garantis

LES PLUS BAS TAUX SERONT DONNES

LA COMPAGNIE DE GAZ FRONTENAC

TELEPHONE No. 152 BUREAU 240 rue St-Jean

THEATRE RUSTIQUE

PARC MONTMORENCY

Semaine Commencant Lundi le 2 Septembre

1. Mlle. Belle Brandon, Comédienne, Chanteuse originale.

2. Les Sœurs Lynotte, Chanteuses.

3. Crawford et Manning, Chanteurs, Danseurs et Comédiens Acrobates.

4. Trio Olivera, Les plus grands Artistes musicaux d'Europe.

5. Kinetograph, Dernières Vues Animées.

Trains tous les quarts d'heure.

Dimanche après-midi et soir.

Admission gratuite pour tous les passagers.